

**République Française**

**SIVOS DE PLUVET - SOIRANS - TRECLUN**

*Siège* : Mairie de Soirans - 11 Grande rue - 21110 SOIRANS  
tél. et fax : 03 80 39 43 58 - E-mail : sivos.pluветsoiranstreclun@orange.fr

**Compte rendu de la réunion du 04/12/2013**  
**Mairie de Tréclun à 19 h**

**Présents :**

- Commune de Pluвет Titulaires : **Mme Poivre Ghislaine**  
Suppléants : Mme Terrand Caroline (excusée)  
**Mme Nouvier Claudine**  
Mme Konczak Nathalie (excusée)
  
- Commune de Tréclun Titulaires : **Mr Sordel Sébastien**  
Mme Hélie Hombeline (excusée)  
**Mme Card Emmanuelle**  
Suppléants : Mr Richard Yves (excusé)  
Mr Gaugué Cyril (excusé)
  
- Commune de Soirans Titulaires : **Mr Vadot Jean Paul**  
**Mme Berti Laurence**  
**Mr Lemahieu Franck**  
Suppléants : **Mme Latroyes Anne**  
**Mr Grandjean Philippe**
  
- Ecoles **Mr Collé Frédéric** Directeur des classes élémentaires  
**Mme Dhainaut Laurence** Directrice des classes maternelles

**Secrétaire de séance : Laurence Berti**

**ORDRE DU JOUR**

- ***Application de la réforme des rythmes scolaires : validation des nouveaux horaires scolaires à compter de septembre 2014***
- ***Achat de chaises pour la classe de CP et remplacement du vidéoprojecteur***
- ***Projet de classe de neige en mars 2014 (CP et CE1) : demande de subvention (coopérative scolaire)***
- ***Point financier***
- ***Questions diverses : Changement chauffe-eau Pluвет, Moteur VMC maternelle.***

**- Application de la réforme des rythmes scolaires : validation des nouveaux horaires scolaires à compter de septembre 2014**

Horaires proposés et validés au Conseil d'école :

	Soirans :		Pluvet et Tréclun :	
Lundi	8h40/11h45	13h35/15h50	8h50/11h55	13h45 16h
Mardi	8h40/11h45	13h35/15h50	8h50/11h55	13h45 16h
Mercredi	8h40/11h20		8h50/11h30	
Jeudi	8h40/11h45	13h35/15h50	8h50/11h55	13h45 16h
Vendredi	8h40/11h45	13h35/15h50	8h50/11h55	13h45 16h

Le comité syndical valide la proposition des nouveaux horaires (après échange avec le service des transports du Conseil Général). Horaires validés en Conseil d'école le 8 novembre 2013.

**- Achat de chaises pour la classe de CP et remplacement du vidéoprojecteur**

- Chaises avec assise trop haute dans la classe de CP  
8 chaises : 210,70 HT, soit 254,78 TTC  
16 chaises seront commandées sur l'exercice 2014
- Vidéoprojecteur pour la classe de CP :  
330 HT, soit 394,68 TTC  
Remplacé dès à présent sur l'exercice 2013

**- Questions diverses traitées avec les achats :**

- Chauffe eau de l'école élémentaire de Pluvet à remplacer.  
Devis pour chauffe eau électrique avec petit ballon : 524,53 HT, soit 627,34 TTC  
Demande à faire pour un chauffe-eau instantané, à la demande.  
A revoir début année 2014.
- VMC double flux de la nouvelle classe maternelle : moteur en panne (remplacement = 1453,14 TTC).  
Démarches en cours auprès de l'entreprise URBANO et auprès du fabricant, en attente.  
A revoir début année 2014.

**- Point financier**

Cf : Présentation générale du budget (fiche « vue d'ensemble » jointe).

Travaux de Pluvet (accès handicapés) → en cours, budgétairement, ils seront pris en compte en 2014 dans le cadre des restes à réaliser + subvention.

**- Projet de classe de neige en mars 2014 (CP et CE1) : demande de subvention (coopérative scolaire)**

Le Comité syndical donne son accord de principe pour la subvention classe de neige pour 42 enfants sur le budget 2014 à hauteur de 35 € par enfant, soit la somme de 1 470 €.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (Mandats et Titres)	Section de Fonctionnement	121 044.80	132 769.06
	Section d'Investissement	7 066.71	14 506.64
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en Section de Fonctionnement (002)	0.00	12 617.33
	Report en Section d'Investissement (001)	13 480.64	0.00
<b>TOTAL (Réalizations + Reports)</b>		<b>141 592.15</b>	<b>159 893.03</b>

Restes à réaliser à reporter en N+1 (1)	Section de Fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'Investissement	0.00	0.00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Résultat cumulé	Section de Fonctionnement	121 044.80	145 386.39
	Section d'Investissement	20 547.35	14 506.64
	<b>TOTAL cumulé</b>	<b>141 592.15</b>	<b>159 893.03</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Article	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	SECTION DE FONCTIONNEMENT	0.00	0.00
====>	DEPENSES	0.00	0.00
====>	RECETTES	0.00	0.00
TOTAL	SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00	0.00
====>	DEPENSES	0.00	0.00
====>	RECETTES	0.00	0.00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).